

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français!

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté

ABONNEMENTS

	UN AN	MOIS	3 MOIS
LYON et Départements limitrophes...	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements.....	24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR: F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région :
Exclusivement
 AUX BUREAUX DU JOURNAL
 A Paris : Chez M. PRÉVAL, 28, Rue d'Assas

LA JOURNÉE

La presse européenne est à peu près unanime à saluer l'intervention du Pape dans le conflit hispano-américain. On ne manifeste toutefois qu'une confiance relative dans l'accueil qu'obtiendra auprès du gouvernement de Washington l'arbitrage pontifical.

On croit que le conseil de guerre qui doit s'occuper des nouvelles poursuites à exercer contre Zola se réunira demain jeudi dans la salle de ses réunions ordinaires au Cherche-Midi.

Le rapport du budget a été de nouveau présenté hier à la discussion de la Chambre, avec les modifications qu'y avait apporté le Sénat. Un incident assez vif s'est produit au cours de cette discussion entre M. Marcel Habert et M. du Perrier de Larsan. M. Marcel Habert a été rappelé à l'ordre.

L'Avenir de la France

La France est-elle destinée à vivre ? ou serait-elle condamnée à mourir ? Voilà certes une question poignante, et qu'il importe de beaucoup en intérêt et en gravité sur toutes celles que soulèvent les prochaines élections.

Je ne l'ai pas imaginée de moi-même comme un jeu d'esprit et un passe-temps de philosophie oisif. Ce serait une inconvenance, presque une impiété. Cette question cruelle hante et torture des intelligences élevées et de nobles cœurs. Il faut l'avouer avec tristesse et angoisse, ce sont les événements qui la font surgir dans les cerveaux, qui la réveillent, qui l'agrippent, qui l'impriment douloureusement dans la chair vive de l'âme, et qui sollicitent une réponse de désespérance ou de foi.

Ne parlons ni de nos défaites, ni de la prépondérance allemande, anglaise ou russe, ni du péril dont l'Amérique, l'Extrême-Orient, l'Australie et l'Afrique, menacent notre agriculture, notre commerce et notre industrie, ni de l'état déplorable de nos finances, ni des effets terribles et prévus de la quasi stérilité des foyers. Ces faits, ces dangers, ces malaises, ces vices mêmes, quelques graves symptômes qu'ils soient de faiblesse et de maladie du corps social, ne suffiraient point par eux-mêmes à mettre en péril la vie de la France et n'alarmeraient pas si douloureusement notre patriotisme. Les défaites et les désastres se réparent, les prépondérances et les hégémonies changent de climat, les intérêts contraires arrivent à se balancer, les finances peuvent être refaites, un renouveau de bien-être et de moralité rendrait à nos populations leur fécondité d'autrefois. L'histoire raconte de telles révolutions accomplies chez tous les peuples d'une vitalité robuste.

Ce qui m'effraie, c'est que la force vitale paraît être chez nous atteinte profondément. Et l'indice visible, me semble-t-il, d'une telle blessure faite à l'âme de la France, je le vois dans les divisions qui nous déchirent, dans le manque d'unité d'esprit, de cœur, d'intérêts entre les Français. Sans unité de vie, point d'unité d'efforts.

Nous ne sommes plus un peuple. Ou est le lien de notre unité ? Jadis la religion, l'idée monarchique, le sentiment de la patrie gauloise, faisaient battre à l'unisson tous les cœurs, des Pyrénées aux Alpes, du Rhin à l'Océan. Les diverses races qui s'étaient longtemps disputé la possession du sol, avaient fini par se mêler et se fondre ensemble : une âme vivifiante ces éléments humains et en formait un corps de nation.

Sommes-nous aujourd'hui quelque chose de plus qu'une multitude ? La religion, au lieu d'être un lien d'unité, n'est plus qu'un motif de discord ; l'idée républicaine lutte encore chez nous contre l'idée monarchique et ne réunit guère que superficiellement les esprits qui l'acceptent et les cœurs qui l'accablent ; la patrie elle-même, pour un grand nombre, sous l'influence croissante des nouvelles doctrines économiques et sociales, tend à devenir un préjugé reçu des ancêtres, une superstition ridicule et embarrassante, un mot vague et mal défini à l'usage d'une certaine réaction qualifiée d'antihumaine ; et l'on rencontre des gens qui se classent volontiers sous les épithètes d'internationalistes et de sans-patrie.

Le lien solide qui unit en corps de nation tous les citoyens français, serait-ce une réelle communauté d'intérêts matériels ? Mais la finance, devenue cosmopolite, est en rivalité avec l'agriculture et l'industrie nationales. Le capital et le travail sont des antagonistes acharnés ; en toute occasion leur haine se fait jour ; elle scintille dans les assemblées populaires et jusque dans l'enceinte des Parlements.

Dira-t-on qu'il reste l'idée et le sentiment de la défense nationale, l'armée, le drapeau ? que tous les partis font trêve alors, que les mains se tendent et se serrent, que la France apparaît ? Mais que deviendront ces idées et ces sentiments, que deviendra cette union de circonstance, cette alliance négative, lorsque l'internationalisme croissant toujours, produira toujours plus de sans patrie ?

L'affaire Dreyfus-Zola n'est-elle pas un signe des temps à venir ? Je ne puis me défendre de cruelles appréhensions. Une multitude sans unité, une poussière d'hommes, paraît être toute préparée aux coups de la tempête qui brise les organismes sociaux et on disperse les éléments ? C'est le redoutable secret de Dieu et de ses desseins sur le peuple de France.

Je ne prophétise pas, je dis simplement mes patriotiques angoisses. Nos divisions profondes et envenimées semblent avoir déchiré l'âme de la France, détruit son unité vitale, cassé le ressort de son énergie.

Je ne cherche pas en ce moment les causes multiples ni les remèdes efficaces, s'il en existe, de cette effroyable situation. Qu'il me soit seulement permis de signaler, parmi les causes dissolvantes, les plus actives, d'abord l'antichristianisme de nos légistes, de nos politiques, de nos philosophes, de nos économistes, de nos littérateurs, de nos savants et de nos artistes, surtout depuis le siècle dernier, et ensuite l'admission, sur le pied d'une égalité parfaite, des juifs cosmopolites, imbus des doctrines et animés de l'esprit talmudiste, dans la société française, en proie à la déchristianisation. Quant aux remèdes propres à reconstituer l'organisme social et à régénérer la nation, je pense qu'on ne les trouvera pas dans les utopies socialistes auxquelles l'avenir s'ouvre plein d'espérances ; mais j'ai la conviction profonde que, grâce au christianisme social et au parti de la démocratie chrétienne ils pourraient se rencontrer dans une alliance nouvelle de l'Eglise de Jésus-Christ avec notre société moderne, d'après les conditions de cette dernière, après la révolution politique de ce siècle et la révolution sociale du siècle prochain.

Et si les élections générales qui se préparent, donnent à la France une assemblée capable de travailler, même à son insu et à contre-cœur, à cette alliance future, en mettant dans nos lois et nos institutions plus de justice et plus de liberté, j'estime que tous les Français devront applaudir à ce résultat de la consultation nationale et bénir avec reconnaissance Celui qui aime les Français.

Abbé GAYRAUD.

LA FRANCE LIBRE ILLUSTRÉE est envoyée gratuitement à tous les abonnés de la FRANCE LIBRE Quotidienne d'au moins Six Mois

Saucissonnards

Il est de tradition dans la Maçonnerie, ce rempart de nos libertés, de protester annuellement contre la liberté que s'arrogent les catholiques de faire malgré le Vendredi-Saint, par des agapes fraternelles où le coqoon joue le grand rôle d'émancipateur de la pensée humaine.

Gustave-Adolphe Hubbard est à Pontoise le président tout désigné de ce régale délicat. Sans lui, comme sans le coqoon, pas de bonne fête anticléricalle du Vendredi dit Saint.

Vendredi prochain, donc, ainsi que tous les ans, la Société de la Libre Pensée de Pontoise bourra de cervelas et de boucons son député, qui n'en mangera pas chez lui, parce qu'il a au moins la délicatesse de l'estomac, mais qui, de fondation, appartient à l'indigestion saucissonnarde du Vendredi-Saint.

Cependant la Loge n'est pas satisfaite. Ces francs-maçons ne sont jamais contents, ou bien croiraient-ils reculer s'ils ne progressaient pas toujours. Peu satisfaits de contempler leur vénérable Gustave-Adolphe manger avec vénération le petit salé vénérable, ils avaient imaginé de corser le régale en annonçant que Mme Marguerite Durand, directrice de la Fronde, rehausserait de sa présence le régale de la cérémonie religieuse de protestation contre l'absurdité de notre religion.

Is n'avaient oublié qu'une chose : s'assurer l'adhésion de Mme Marguerite Durand.

Or, la directrice de la Fronde a tenu à protester publiquement. « Je respecte, écrit-elle, les convictions de tout le monde et ne me reconnais pas plus le droit de critiquer ceux pour qui le vendredi dit « saint » est un pieux anniversaire que je ne reconnais aux croyants le droit de m'obliger à célébrer ce même anniversaire. »

Les croyants sauront gré à cette dame de ne pas vouloir publiquement balafner leurs croyances et ne s'inquiéteront pas de son menu du jour, affaire privée à ordonner avec sa cuisinière et avec sa conscience.

Quant aux braves anticléricals de Pontoise que voilà marrés de ne pas pouvoir écraser comme ils voudraient l'obscurantisme, nous leur tenons si peu rigueur de leur manifestation annuelle, dont le ridicule n'estant qu'un, que nous allons leur donner le moyen de triompher de nous quand même. Ils n'ont qu'à annoncer à leurs Très Chers Frères en pieds de cochons truffés que nous ne content de manger gras le « Vendredi dit Saint », Gustave-Adolphe parlera gras.

Martel.

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES & TÉLÉPHONIQUES SPÉCIAUX

Informations

FÉLIX FAURE DANS LE MIDI
 Paris. — Il est certain que l'escadre tra à Nice et à Villefranche pendant le séjour du président de la République sur le littoral de la Méditerranée.

A L'OFFICIEL

Paris. — L'Officiel publie :
 1. La loi relative aux sociétés de secours mutuels ;
 2. La loi ayant pour objet la déclaration d'utilité publique et la concession définitive à la Compagnie P.-L.-M. de la 2^e section du chemin de fer de Paray-le-Monial à Givors, comprise entre Lozanne et Givors ;
 3. La loi ayant pour objet de déclarer d'utilité publique l'établissement des chemins de fer du Chaylard à Yssingaux, de Lamastre au Chaylard et de Brossettes à Dunnières ;
 4. La loi tendant à incorporer dans le réseau d'intérêt général le chemin de fer d'intérêt local de Sathonay à Trévoux.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Le ministre des finances a entretenu le conseil des modifications introduites par le Sénat dans le projet de budget de 1898, et a rendu compte de son entrevue avec la commission du budget de la Chambre.

Le ministre de l'intérieur a saisi le conseil des conclusions du rapport de M. de Marcère fait au nom de la commission extra-parlementaire, instituée par décret du 13 novembre 1897, pour rechercher les moyens propres à améliorer la police du vagabondage et des campagnes.

Le président du conseil, ministre de l'agriculture, a fait signer un projet de loi sur la répression de la fraude dans la vente de certaines marchandises (denrées alimentaires, semences, engrais et produits agricoles).

L'Affaire Zola

M. de Mun et Rochefort

Paris. — Le Siècle reproduit un bruit que nous enregistrons sous toute réserve et d'après lequel le comte de Mun aurait écrit naguère au ministre de la justice pour l'inviter à poursuivre Rochefort pour outrages répétés à l'armée.

M. de Mun, ajoute ce journal dreyfusard, visait un article paru dans l'Intransigeant et dans lequel le général Billot est traité de vieux traître, d'imposteur et de félon.

Le Siècle déclare que le conseil des ministres ne peut manquer de donner satisfaction à la requête de M. de Mun.

Le conseil de guerre

Un rédacteur de l'Agence Nationale s'est rendu ce matin chez le général de Luxer, président du conseil de guerre et lui a demandé s'il était exact, ainsi que l'annonçait, un journal du matin, que les membres du premier conseil de guerre dussent se réunir jeudi prochain en assemblée générale.

Le général de Luxer, tout en déclarant vouloir se tenir sur la plus grande réserve a déclaré qu'aucune décision n'avait encore été prise :

« Je puis assurer, cependant, a dit le général, que les convocations n'ont pas encore été lancées. Le gouverneur militaire de Paris a simplement adressé aux membres du conseil une lettre les informant de leur durée de résidence. Toutes les informations sur la date de la réunion du conseil sont donc prématurées. »

L'Echo de Paris assure que :

Le ministre de la guerre et le général Zurlinden, gouverneur militaire de Paris, ont décidé que le premier conseil de guerre se réunira jeudi.

Toutes les dispositions utiles à la convocation des membres du conseil ont été arrêtées dans la journée d'hier au gouvernement militaire de Paris.

Le conseil tiendra séance au Cherche-Midi dans la salle ordinaire des réunions du conseil de guerre permanent.

Nous ne croyons pas que d'autres procès viendront se greffer sur la première affaire.

Les officiers supérieurs visés dans la lettre « J'accuse... » n'intenteront point, croyons-nous, des actions individuelles.

La Liberté publie, d'autre part, la note suivante :

Aucun ordre émanant du ministère n'est encore parvenu à la Place, au sujet de la convocation du conseil de guerre qui, d'après les renseignements que nous avons recueillis, pourrait, du reste, être réuni dans le délai de 48 heures, quelle que soit la résidence de ses membres. Nous croyons savoir que l'ordre de convocation est attendu ce soir par le général Zurlinden.

L'arrêt de la Cour suprême

Les journaux à la solde du syndicat Dreyfus prétendaient, au lendemain de la cassation du jugement de Zola, que l'arrêt de la Cour suprême avait été rendu à la presque unanimité. Le Figaro lui-même, suspect dans ses tendresses, se faisait l'écho de ce bruit.

En réalité, treize juges ont pris part à la délibération qui a annulé la procédure de l'affaire Zola.

Ont voté pour l'annulation : le président Lévy Low, les conseillers Bard, Chambareaud, Dumas, Dupré, Forichon, Pradines.

Ont voté contre l'annulation : MM. Gailard de Kerberlin, Larouvière, Roulier, Saliantin, Sevestre, Vételay. C'est-à-dire que l'arrêt a été rendu à une voix de majorité.

LE TRAITRE DREYFUS

Paris. — Une agence anglaise d'informations a annoncé cet après-midi à Londres la mort du capitaine Dreyfus. Le bruit de cette mort qu'il était répandu cet après-midi à Paris, a causé à la Bourse et dans les milieux politiques une impression considérable.

Au ministère des colonies où un rédacteur de l'Agence Nationale s'est rendu on lui a déclaré n'avoir reçu aucune nouvelle permettant de démentir ou de confirmer cette information.

Un autre rédacteur de l'Agence Nationale a pu interviewer M. Hadamard frère de Mme Dreyfus :

« Je ne puis croire, a-t-il dit à la véracité de l'information de votre confrère de Londres. Le capitaine Dreyfus est complètement isolé à l'île du Diable et ses dévotionnaires qui, par l'intermédiaire du directeur de l'Administration pénitentiaire de la Guyane, auraient averti aussitôt M. André Leboucq. »

« La nouvelle de la mort du capitaine Dreyfus, si elle était exacte, serait donc parvenue tout d'abord au ministère des colonies qui n'aurait pas manqué de prévenir immédiatement Mme Dreyfus. Je puis vous assurer qu'elle n'a reçu aucun avis. La santé du capitaine est loin d'être excellente et, bien que son état puisse donner des craintes sérieuses, il nous est impossible de croire à une mort survenue aussi subitement. »

Nous, nous croyons plutôt à une nouvelle manœuvre du syndicat.

Le Conflit hispano-américain

La médiation du pape

Madrid. — Le ministre des affaires étrangères, interrogé par les journalistes, a déclaré que, avant ce matin, l'intervention du pape dans le conflit hispano-américain n'avait aucun caractère officiel.

C'est hier que l'on a reçu à Madrid, communication du désir du Pape d'intervenir, désir qui, dit M. Gullon, fut immédiatement accueilli par notre gouvernement.

Cette acceptation fut immédiatement communiquée à notre représentant au Vatican et au Nonce, à Madrid.

Aujourd'hui, il s'est agité d'une chose ayant tout le caractère officiel.

La communication du Vatican, demandant si l'Espagne verrait avec plaisir le pape servir de médiateur dans la question, préoccupé non-seulement l'Espagne mais toute l'Europe ; la réponse de l'Espagne a été affirmative.

Bientôt arrivera du Vatican, une note dans laquelle Léon XIII indiquera la formule qu'il propose pour mettre fin à la situation actuelle.

Quant à l'efficacité de la médiation du Saint-Siège, le ministre des affaires étrangères a déclaré qu'après quelques cercles on se rappelle qu'au dernier jubilé de Léon XIII, la délégation des catholiques de l'Amérique du Nord qui fut très nombreuse remit au pape un splendide présent ; Léon XIII reçut avec émotion cette grande manifestation de respect et dit aux délégués qu'il n'attendait qu'une occasion pour leur montrer sa reconnaissance.

D'aucuns, dit M. Gullon, voient dans ces derniers mots la preuve d'une inclination du Pape pour les États-Unis ; mais cette déduction est réfutée. C'est simplement avec l'impartialité toujours observée dans les actes du Pape et avec le sentiment d'amitié qu'il a toujours entretenu pour l'Espagne et le roi son fils, que Léon XIII offre sa médiation.

On se souvient que Léon XIII contrairement à la reine d'Espagne la Reine d'Or, c'est-à-dire le plus haut honneur que le Vatican accorde aux illustres et vertueuses dames catholiques.

De toutes façons, a dit le ministre des affaires étrangères, quelle que soit la formule de médiation, elle comprendra la fin de la guerre à Cuba.

Quant à la façon de voir des autres puissances, sauf peut-être quelques exceptions, toutes considèrent avec confiance la médiation du Pape.

En ce qui concerne la hausse d'hier de quatre points sur les valeurs espagnoles, M. Gullon déclare qu'il fallait se garder d'accueillir les nouvelles avec trop d'optimisme comme avec trop de pessimisme.

Le conflit, a dit en terminant le ministre des affaires étrangères, a toujours la même gravité qu'hier. Il faut plus de lumière pour y voir clair.

Rome. — Une dépêche de Madrid dit que, selon des nouvelles autorisées, le nonce a proposé les termes d'un accordement qui puissent convenir à l'Espagne et être appuyés simultanément par le général Woodford auprès de M. Mac-Kinley.

La médiation et la presse

Paris. — La généralité des journaux constatait avec une vive satisfaction les efforts de Léon XIII pour maintenir la paix entre l'Espagne et les États-Unis.

Le Matin ne croit pas que le danger d'une guerre entre les États-Unis et l'Espagne soit définitivement écarté par le fait de la médiation pontificale.

On n'est dit-il, pas sans inquiétude sur l'attitude qu'adoptera le Congrès américain. Il y a lieu d'espérer qu'il se rangera à la solution pacifique qui donnera satis-

faction aux demandes américaines ; l'acceptation n'implique pas un aveu d'infériorité, mais il y a encore un point noir... Comment les insurgés accueilleront-ils la proposition d'armistice ?

L'Estafette dit qu'il est fort douteux que Mac-Kinley décline les ouvertures que lui fait Léon XIII.

Rome. — La presse libérale se prononce favorablement pour l'action du Pape en faveur de la paix dans le conflit hispano-américain.

Le Messaggero déclare que cette intervention a, pour les Italiens une grande importance et qu'elle démontre que le Pape n'a pas besoin du pouvoir temporel pour être écouté et vénéré plus que les souverains.

Vienne. — La Neue Presse envisageant à propos de Cuba l'éventualité de l'intervention d'une ou plusieurs puissances dit que l'Europe eût pu sembler aux Américains inspirée par des intérêts politiques. Il existe en Amérique un antagonisme de vieille date à l'égard de l'Europe, les Américains verraient d'un mauvais œil l'Europe chercher à exercer une pression sur.

L'intervention du Pape a un caractère différent, le Pape n'étant pas un souverain politique. Aussi peut-on espérer que les Américains accueilleront cette intervention sans la méfiance avec laquelle ils accueilleraient l'intervention des puissances.

L'Extrablatt exprime la même opinion. Le Vaterland écrit que l'intervention du Pape a peut-être au dernier moment assuré le maintien de la paix.

Londres. — Les journaux anglais enregistrent dans des dépêches de Washington des opinions diverses sur ce que contiendra le message du président Mac-Kinley au Congrès américain. La médiation leur paraît plutôt un gagne-temps.

Le Daily Chronicle est d'avis que si l'Espagne ne se soumet pas aux exigences du gouvernement américain la guerre sera inévitable.

Les États-Unis ont aujourd'hui toutes les raisons pour déclarer la guerre, demain encore ils en auront davantage.

Le correspondant de Berlin télégraphie à ce même journal, le Daily Chronicle, que c'est l'empereur Guillaume qui a donné au pape l'idée de proposer sa médiation.

Aux États-Unis

Washington. — Un membre du cabinet a déclaré hier que les États-Unis n'accepteraient jamais aucune médiation. M. Long, secrétaire de la marine, a fait savoir que le rapport du président serait bien envoyé mercredi.

C'est un document très long, mais les rapports consulaires n'y seront pas joints ; ils seront envoyés directement au comité des affaires étrangères du Sénat.

La réunion du cabinet a duré hier de 8 à 11 heures.

New-York. — Une dépêche de Washington au Post prétend que le message montrera le mauvais système gouvernemental de l'Espagne dans ses colonies. Le commerce américain subit des dommages et l'existence des biens américains est menacée.

Le rapport dit aussi que l'Espagne est responsable du désastre du Maine. Il ne proposera pas de ligne à suivre, mais il indiquera clairement qu'une intervention armée peut rétablir l'ordre et la paix.

Le journal croit que les négociations cesseront et que la médiation sera repoussée.

New-York. — Par ordre du département de la marine, des navires de cabotage ont été achetés pour servir d'auxiliaires de la flotte.

Les ambassades ont été informées qu'un échange de notes a lieu entre les puissances au sujet de la médiation, mais aucun représentant diplomatique n'a reçu d'instructions définitives.

Washington. — On télégraphie au New-York Herald : « On dément officiellement à Washington que la médiation du Pape ait été cherchée par les États-Unis. »

« Le message sera probablement communiqué mercredi. »

Les jingoïstes lancent toutes sortes de bruits dans le but d'empêcher toutes négociations diplomatiques.

L'impression des personnes qui connaissent le texte du message est que le maintien des relations diplomatiques avec l'Espagne sera difficile après la publication de ce document.

Rome. — Mgr Martinielli, délégué apostolique aux États-Unis, a télégraphié que le président Mac-Kinley, tout en se déclarant très déférent envers le Pape, soutient que ni lui ni personne n'aurait la force de s'opposer à la mauvaise impression que produirait sur le peuple américain, en majorité protestant, l'intervention du Pape. Personnellement, il est contraire à la guerre, qu'il juge indigne pour des pays civilisés. Il fera donc tout ce qu'il pourra pour l'éviter, mais il ne peut pas aller contre le sentiment populaire qui veut l'indépendance de Cuba, afin qu'il cessent les horreurs qui y durent depuis trois ans.

La France et l'Espagne

Madrid. — L'ambassadeur de France a conféré avec le ministre des affaires étrangères.

COMMISSION D'INITIATIVE

L'impôt sur le revenu
 La commission d'initiative s'est réunie à une heure et demie, sous la présidence de M. Coudreuse, pour examiner la proposition de résolution relative à l'impôt général sur le revenu, présentée par M. Octave Chenavaz. M. Méline, entendu par la commission a combattu cette proposition.

Après le départ du président du conseil

la commission a conclu à l'unanimité des membres présents au rejet du projet de résolution de M. Chenavaz et a nommé M. Estourbeillon rapporteur.

Les anarchistes

La commission a repoussé la proposition déposée par M. Gérald-Richard et tendant à l'abrogation des lois contre les menées anarchistes.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 5 avril — Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 h. 25.

QUESTIONS DIVERSES

M. Coohery dépose le budget de 1898, retour du Sénat, qui est renvoyé à la commission.

L'urgence est déclarée sur la proposition Bouge et Lavy tendant à déclarer d'utilité publique le conseil départemental de l'enseignement primaire tous les instituteurs et institutrices titularisés.

La discussion est ajournée. La Chambre adopte un projet prorogeant la période d'amortissement de l'emprunt de 6,700,000 francs que la chambre de commerce de Dieppe a été autorisée à contracter par la loi du 3 septembre 1884 en vue des travaux d'amélioration au port de cette ville.

Le placement des ouvriers

L'ordre du jour appelle la discussion du projet adopté par la Chambre et adopté avec modification par le Sénat, sur le placement des ouvriers et employés.

Le gouvernement et la commission demandent l'urgence.

M. Vaillant la combat.

M. Mesurier. — Je demande l'ajournement de la discussion du projet.

M. Boucher. — Le projet tel qu'il est aujourd'hui, constitue une sérieuse amélioration par le seul fait qu'il moralise les bureaux de placement et crée le placement gratuit dans les villes de plus de 30,000 âmes.

M. Mesurier. — Je persiste à croire que le projet ne peut être adopté tel qu'il a été voté par le Sénat.

M. Guillemin, rapporteur. — Le projet a supprimé une quantité d'abus. Les socialistes veulent faire avorter la réforme parce qu'ils n'ont pas pu obtenir le monopole des placements.

M. Jourde. — Je proteste contre cette assertion. Si le projet contenait la moindre réforme, nous l'aurions adopté. (Très bien à l'extrême-gauche.)

L'ajournement est rejeté par 278 voix contre 210.

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance est reprise à 4 heures.

Le retour du Budget

M. Krantz dépose un rapport du budget et propose la discussion immédiate. (Assentiment.)

ment tendant à l'unification des soldes des quatre corps du personnel administratif secondaire. Je n'insisterai pas sur le projet de réformer cette unification l'année prochaine.

M. Pelletan. — Vous croyez donc que le ministère sera encore là dans un an ? L'amendement est repoussé, par 272 voix contre 205.

M. Krantz. — Je propose une diminution de 200,000 francs sur les travaux hydrauliques.

M. Laporte combat la diminution et insiste sur la nécessité de construire un four à acier à Guérogny.

Cet amendement est repoussé, par 480 voix contre 23.

M. Lemoigne demande à la Chambre de rétablir le crédit de 150,000 francs pour les invalides de la marine. Repoussé, par 276 voix contre 220.

On passe au budget de l'instruction publique.

M. Vaillant propose de rétablir un crédit de 50,000 francs pour l'enseignement supérieur.

Le crédit est repoussé par 278 voix contre 238.

M. Pelletan demande le rétablissement du crédit pour les bourses d'enseignement primaire et la création d'écoles et d'emplois.

Cet amendement est adopté.

Sur la proposition de M. Bérard, on vote 600,000 francs, au lieu de 500,000 francs, pour la création d'écoles et d'emplois. On rétablit le crédit de 50,000 francs pour les maîtres de couture, et celui de 30,000 francs pour la caisse des écoles.

Sur la proposition de M. Maurice Faure, on rétablit le crédit affecté aux cours d'adultes.

On aborde le budget du commerce.

M. Pelletan demande le rétablissement du crédit pour la création de recettes postales et de recettes auxiliaires.

Adopté.

La suite est renvoyée à demain matin. La séance est levée à 7 h. 10.

LE SÉNAT

Séance du 5 avril. — Présidence de M. Loubet, président.

La séance est ouverte à 3 h. 10.

Le Sénat valide tout d'abord l'élection de M. Guillemaud (Saône-et-Loire) et adopte en première délibération le projet de loi modifiant le tableau des circonscriptions électorales.

M. de Casabianca. — Je proteste contre l'ajournement proposé par la commission de la délimitation sur la disposition additionnelle complétant l'article 12 de la loi du 30 novembre 1875 et qui a été votée par la Chambre.

M. Barthou. — Le gouvernement ne s'oppose pas au vote de la proposition Casabianca, mais à condition qu'elle fasse l'objet d'une loi spéciale. (Très bien ! très bien !)

M. le rapporteur. — Cette proposition, qui ne pourrait d'ailleurs être applicable qu'aux prochaines élections, mérite d'être étudiée avec soin ; il y a lieu également d'examiner s'il n'y a pas d'autres incompatibilités.

Le rapporteur ajoute que devant le désir du Sénat de ne pas suspendre son possible pour déposer son rapport demain.

Devant cette déclaration M. de Casabianca retire ses observations.

Le Sénat adopte en 1^{re} délibération le projet autorisant Madagascar à procéder à la deuxième émission des obligations et à exécuter divers travaux publics, ainsi que le projet ouvrant au ministère des finances un crédit de 4,500,000 francs pour avances Mayotte.

Le Sénat adopte les projets portant prorogations de sursurteaux aux octrois de Digne, Lyon, Embrun, Valauris ; il adopte également le projet de loi adopté par la Chambre tendant à autoriser le département de la Haute-Savoie à emprunter une somme de 1,400,000 francs et à s'imposer extraordinairement ; le projet de loi tendant à autoriser la ville de Marseille à emprunter une somme de douze millions et à s'imposer extraordinairement ; le projet adopté par la Chambre tendant à autoriser le département de la Haute-Savoie à emprunter une somme de 1,400,000 francs et à s'imposer extraordinairement ; le projet de loi tendant à autoriser la ville d'Alsace à emprunter une somme de 4,472,724 francs et à s'imposer extraordinairement. Ce projet est adopté.

Le Sénat adopte successivement tous les projets inscrits à son ordre du jour, notamment le projet de loi adopté par la Chambre, portant approbation de la convention conclue le 14 avril 1897 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République des Etats-Unis et du Brésil, en vue de fixer définitivement, par voie d'arbitrage, les frontières de la Guyane française et du Brésil.

Le projet relatif aux chambres de commerce et chambres consultatives des arts et manufactures ; le projet de loi ayant pour objet d'autoriser l'approbation par décret des dispositions à prendre pour assurer l'exploitation à partir du 1^{er} août 1898, du chemin de fer de Saint-Georges-de-Commery à la Mare.

Le projet de loi portant révision de la loi du 16 mars 1882 en ce qui concerne le cadre des médecins et des pharmaciens militaires ; le projet de loi tendant à augmenter le nombre des croix et médailles à attribuer à la réserve de l'armée active et de l'armée territoriale, ainsi qu'aux corps militaires des douaniers et des chasseurs forestiers.

La proposition de loi sur la répression des violences et attentats commis sur des enfants ; sur l'exercice de la pharmacie (unification du diplôme), la proposition de loi modifiant le taux des droits de douane sur les chevaux, les juments, les pouliches, les mules et les ânes, la margarine et le beurre.

On adopte encore la proposition de loi de M. Félix Martin et de plusieurs de ses collègues sur les caisses de retraites des ouvriers et employés de l'industrie ; la proposition de loi Cabart-Danneville tendant à donner à la marine la défense des côtes, organisée au moyen des inscrits maritimes non employés au service de la flotte et au moyen des troupes de la marine. La séance est levée à 6 h. 50. Séance demain.

L'Antisémitisme en Algérie

La presse française et Max Régis

Paris. — Le comité général de la presse française, saisi du cas de Max Régis, a décidé que dans l'affaire il n'y avait au-

cune question professionnelle en jeu et qu'il n'avait pas à intervenir.

EN EXTRÊME-ORIENT

La France en Chine
Londres. — On mande de Pékin au Times qu'il est probable que la France cherchera à acquiescer à un dépôt de charbon à Hambouchou, de la rivière Min près de Fou-Tchéou.

Schanghai. — La France a obtenu depuis plusieurs jours, l'ensemble des satisfactions qu'elle réclamait de la Chine.

Les Anglais et les Russes
Saint-Petersbourg. — Le Nouveau Temps fait observer que la Russie s'est établie à Port-Arthur et à Talién-Wan précisément pour garantir à ses vaisseaux de guerre et de commerce la libre sortie du golfe du Pet-tchi-li. Il conclut qu'elle ne saurait tolérer l'acaparement par l'Angleterre de Wei-Hai-Wei ni d'aucun autre port de ce golfe.

Pékin. — Le général Sung qui commandait à Port-Arthur est maintenant à New-Ehwang avec 25,000 hommes ; M. Pawloff, chargé d'affaires russes a eu aujourd'hui une longue entrevue avec sir Claude Macdonald.

Les Evénements d'Orient

En Grèce
Athènes. — Le ministre de la marine a de nouveau démissionné. M. Karpas est chargé de l'intérieur. La démission de M. Street, ministre des finances est acceptée.

La constitution du cabinet aura lieu aussitôt après le retour du roi actuellement en excursion à Calamita.

Nouvelles Diverses

Un procès littéraire
Paris. — La chambre des appels correctionnels en cassant le jugement donnant droit à M. Brunetière de ne pas insérer dans la Revue des Deux-Mondes la lettre de M. Dubout en réponse aux critiques dont Frédéric Mistral fut l'objet de la part de M. Brunetière, vient de condamner M. Brunetière à 50 francs d'amende et à l'insertion de la réponse de M. Dubout.

Après le prononcé du jugement M. Dubout a averti M. Brunetière qu'il se contentait de la satisfaction qui lui était donnée et qu'il renonçait à l'insertion de sa réponse.

Dévoré par un porc
Saint-Brieuc. — La petite fille, âgée de six semaines, de M. Emile Digon, cantonnier à Saint-Laurent, commune de Piérix, avait été laissée seule dans son berceau, pendant que la mère allait faire une course, un porc s'est introduit dans la maison et a dévoré les seins et la figure de l'enfant.

La pauvre petite est morte dans l'après-midi. La mère est dans la désolation.

Tué par un garde
Angers. — Hier soir vers sept heures, l'un des gardes particuliers du duc de Brissac, Constant Melaine, surprit deux braconniers furetant sur la lisière de la forêt de Brissac. Il tira au garde, l'un d'eux s'enfuit à toutes jambes, l'autre se réfugia sur une terre non gardée qui est adjacente et refusa de se rendre.

Une discussion, peut-être une lutte, se serait alors engagée.

Tout à coup le garde lâcha son coup de fusil, qui atteignit l'adversaire en pleine figure et le coucha sur le sol.

Le braconnier tué est un jeune homme de vingt-huit ans, François Massonneau, journalier aux Allards, qui jadis était de l'armée nantaise et sur qui, jusqu'à présent, on n'avait jamais rien eu à dire. Le garde Melaine est un ancien gendarme, père de trois enfants, sur qui également les renseignements sont excellents.

Les accidents de chemins de fer
Madrid. — Un train a déraillé ce matin sur la ligne de Saragosse, entre la station de Gaste et celle de Filiz.

Tout le matériel est tombé dans l'Ebro. Les détails manquent. On assure que les blessés sont nombreux.

Petites Nouvelles

New-York. — Le maire de Shovoneaton a tout à coup le nombre des victimes des inondations.

Londres. — Depuis dix jours, on manque de nouvelles du steamer *Stamenspart*, faisant le service de Kuglynn à Anvers. L'équipage comprend 14 hommes.

Capetown. — Les Portugais envoient une expédition contre Nyassaland pour punir le retard de plusieurs officiers et soldats.

Budapesth. — Le comte Geza Szapary, grand-maître de la cour de Hongrie, vient de mourir.

CHRONIQUE MILITAIRE

L'ARMÉE ESPAGNOLE

L'Espagne en est à la veille de ses armes. La médiation du pape, acceptée par elle, acceptée également par les Etats-Unis aura en effet pour seul résultat de retarder la lutte. Il restera en effet toujours entre les deux peuples la pomme de discorde, jetée depuis un siècle entre les deux peuples : celle de Cuba dont Raynal disait « à elle seule elle vaut plus d'un royaume ». Jusqu'à ce que l'épée ait été tirée du fourreau, nous entendrons au Cortès la libre parole de Lenzuraga. « La perte de Cuba ou sa vente serait la vente de notre honneur » et de l'autre l'égoïste maxime de Munroe « l'Amérique aux américains » ; traduite : l'Amérique aux Etats-Unis.

Quelles sont les forces que l'une et l'autre de ces nations vont jeter dans la lutte. Une courte étude sur l'armée espagnole nous a semblé d'autant plus intéressante que l'Espagne a accompli en silence sa préparation à la guerre et ne s'est jamais posée en modèle comme l'Italie ou l'Allemagne.

La loi de recrutement en vigueur en Espagne, date de 1885. Elle crée le service obligatoire pour tous les individus capables de porter les armes pendant 12 ans, à l'exception des fils uniques de veuves, aînés d'orphelins, religieux, enseignants, lesquels sont exemptés de tout service.

On peut se racheter du service actif en temps de paix moyennant 1,500 francs pour l'armée de terre et 2,000 pour l'armée coloniale ou ultramar.

Le dernier contingent appelé à tirer au sort le 1^{er} février 1897 a donné 101,000 conscrits.

Sur ce nombre il y a eu 50,000 exemptés ou réformés, les 50,000 restants ont donné par voie de tirage au sort :

12,000 hommes de troupes coloniales actives ; 50,000 hommes de l'armée active ; 40,000 hommes de deuxième partition ou recrues disponibles.

L'armée active a le service de trois ans obligatoire. En la quittant le soldat reste en réserve active pendant trois ans, en deuxième réserve pendant six ans. Cette

seconde réserve forme des corps spéciaux la première vient compléter en cas de mobilisation les corps actifs dans lesquels le soldat a servi.

Ce système de recrutement peut en résumés donner à l'Espagne en cas de mobilisation 12 classes de 70,000 hommes. Soit 840,000 hommes en calculant le déchet des réformes ou décès. Sur ce nombre on aurait environ 400,000 hommes instruits ou en voie d'instruction (armée active 115, première réserve 110, deuxième réserve 175).

Voilà la théorie, mais en pratique la guerre de Cuba a profondément modifié ces chiffres. Les contingents de 1895 et 1896 ont eu que six à huit mille hommes classés en deuxième réserve. Ceux de 1897, sur les 14,000 laissés en réserve, en ont vu appeler la moitié ; les libérés des classes 1892 et 1893 ont été en partie maintenus au corps, de sorte qu'actuellement et sans décret de mobilisation, l'Espagne a sous les armes 250,000 hommes environ.

Ce contingent — dont la moitié est à Cuba — est réparti en 60 régiments de ligne à 2 bataillons, 20 bataillons de chasseurs à pied et quelques bataillons spéciaux, 28 régiments de cavalerie, 12 artilleries.

Les régiments d'infanterie sont à huit compagnies, ils sont en cas de mobilisation doublés d'un troisième bataillon de réserve et de deux bataillons de territorial. Donc, dépôts compris, ils donneraient après le décret de guerre les effectifs suivants :

140 bataillons actifs... 140,000 hommes
70 troupes territoriales... 80,000 —
140 bataillons de réserve... 280,000 —
Total... 500,000 —

Le reste du contingent mobilisé appartiendrait aux troupes d'ultram, à la cavalerie ou artillerie, aux corps spéciaux.

Comme armement, les troupes de 2^e réserve ont encore le remington, mais toutes celles de première ligne, soit la moitié au moins du contingent, possèdent le mauser à répétition du calibre de 7 millimètres, très analogue à notre Lebel comme pénétration et rasance. L'artillerie est en service plusieurs modèles, le canon de 9 (calibre 87 mm.), le canon de 8 (calibre 79 mm.), le canon Krupp de 90 millimètres. Toutes ces pièces sont à chargement par le culasse et fermeture coïn.

L'esprit de corps est très développé dans chaque régiment. Ceux-ci se recrutent en effet régionalement et ont des hommes de même origine. De plus, ayant comme aux temps anciens un nom de province comme titre, il y a même un régiment de Savoie, le 6^e d'infanterie qui ont gardé le droit d'avoir à côté du drapeau national rouge-jaune-rouge, un drapeau particulier. Et rien n'est plus étrange dans une revue de troupes espagnoles, que le défilé de ces flammes aux couleurs diverses depuis le bleu tendre jusqu'au rouge idéal du 3^e d'infanterie (régiment du Prince).

La marine est composée de cinq croiseurs de première classe du type *Reina Mercedes* (3000 à 4000 tonneaux) de douze croiseurs de deuxième classe du type *Condé Venadita* (1500 tonneaux environ), trente canonnières à faible tirant d'eau construites à Veo Murguía ou en Angleterre et de 40 à 50 torpilleurs. Ajoutons à ces unités un certain nombre de petits croiseurs ou avisos d'assez récente construction. Tous ces navires sont admirablement conduits et ont des équipages d'absolute discipline, mais ils sont de fait plus forts divers et quelques-uns sont fatigués par la croisière de deux ans autour de Cuba.

Comme conclusion, l'Espagne a actuellement, au point de vue de l'armée de terre, une supériorité sérieuse sur les Etats-Unis. Le théâtre de la lutte sera en effet Cuba. Or les campagnes de 1897 à 1898 et celle qui dure depuis cinq ans déjà ont formé un corps d'officiers connaissant admirablement le terrain et des troupes endurées aux fatigues du climat.

Mais cette supériorité, l'Espagne la gardera-t-elle longtemps. Si on donne trois mois aux Etats-Unis, ils achèteront sur tous les ports de l'Europe des navires qui formeront une armée exercée par des escarmouches, à prix d'or et avec le temps ils reprendront la supériorité sur leurs adversaires depuis longtemps préparés.

C'est ce qui fait dire à de nombreux représentants de l'Espagne, à M. Silveira notamment « la guerre de suite ou jamais ». Il faut songer en effet que la saison sèche qui permet de faire mouvoir des troupes dans l'île de Cuba, n'a plus que deux mois de durée. Dès le commencement de juin, les chaleurs et les pluies rendent l'habitation dans les ravins de l'île et les plaines du bord se couvrent de la « manigua » inextricable réseau de lianes et de ronces qui paralyse toute communication en dehors des routes.

Il faudrait attendre jusqu'à novembre pour une action décisive. Or, la guerre repoussée à l'automne serait la défaite des Espagnols. Ils le pressentent, les Etats-Unis s'en doutent si bien que le *New York Herald* disait il y a trois jours : « Gagner un mois, c'est pour nous gagner une bataille ».

On nous souvient donc, mais sans l'espérer, que la médiation acceptée par les Etats-Unis avec certaines restrictions, soit autre chose qu'un moyen d'attendre que les chances se soient fixées du côté de John Bull. Hélas, chaque jour, tout en grandissant les forces de l'adversaire, apporte à l'Espagne un élément d'infériorité que ni le patriotisme, ni l'énergie de ses soldats peut compenser : la ruine financière, l'aggravation des charges publiques.

C'est l'idée que résumait Maceo dans une de ses dernières escarmouches auxquelles il prit part. Ses soldats venaient de prendre un petit fort de douane, et après avoir exterminé jusqu'au dernier homme la section qui le gardait, ils avaient porté au dehors les registres de perception et quittances d'impôts. Ils se préparaient à en faire un feu de joie.

« Ne les brûlez pas, leur cria Maceo, mais présentez-leur les armes. Les douanes et les impôts, ce sont nos meilleurs alliés ; c'est grâce à eux que nous vaincrons ».

A. Villet-Ancho.

CHRONIQUE FINANCIERE

Bourse de Lyon du 5 Avril 1898

Le coup de théâtre qui s'est produit hier a provoqué de nombreux rachats à Paris où existe un découvert important et le vote du Sénat ratifiant les mesures prises contre la coulisse a permis d'apercevoir. Ce matin, on a été un peu moins chaud, non pas que les nouvelles fussent plus mauvaises, mais simplement parce que les hauts cours devaient amorcer des réalisations.

Le principe de la médiation du Vatican ne fait plus de doute, mais il reste à connaître l'attitude des insurgés. Notre confiance dans le maintien de la paix, qui ne s'est pas démentie pendant la crise aiguë de ces derniers

jours, nous fait espérer que, sans incident nouveau la reprise s'accroîtra.

3 0/0, 103.35 Extérieure, 51.40, 51.80, 51.50. Les primes sont encore à 40 de grands écart, on cote 37.50/60 et 54.50/60. Italien, 95.30 et 94.30/25. Au 30 avril, 94.50/60. Turc D, 21.60, 21.55. Banque ottomane, 546.50, et 554.5. Rio, 735.792. Chemins espagnols recherchés, les recettes sont toujours en plus-value. Landerbank, 486. Lyonnais, 838, 838.

COMPANT
Gaz, 89.80. Act. Horme, 180, 170. Paris, 170, 165. Crenou, 2150. Usines Franco-Russes, 364, 359. Loire, 195. Rive-de-Gis, 26, 27.25. On dit qu'il y a eu un échange de lettres par lequel on abandonnerait Grand-Combe, 1075. Bora, 93. Trifail, 394.50. Tramways, 1600, 1590. Act. nouv. demandées à 1518, l'écart tend à diminuer. Tram. de Dijon, 410, 417. Usines du Rhône, 129. La Dynamite russe monte encore de 2 fr. à 112 sur le bruit que les affaires de la société se développent beaucoup. Nous attendons d'être mieux renseignés pour confirmer le fait. Mag. Sineux, 300.

MARCHÉ EN BANQUE
On a introduit aujourd'hui les actions de la nouvelle société des Epiceries Porrhachon, comme d'usage, avec une prime qui a varié de 27.50 à 20 fr. Après les Pompes funèbres, nous avons eu les Déménagements, maintenant sont les Epiceries, puis les verres spéciaux, etc., etc. Nous en avons bien d'autres encore. Dans toutes ces affaires qui sont bonnes considérées en elles-mêmes, on oublie trop que le fait de se mettre en société ne constitue pas un monopole et nous craignons qu'il n'y ait des mécomptes pour beaucoup d'entre elles.

ACTIONS
Urlikany, 111.50. Tharsis, 195. De Beers, 689. East Rand, 114. Goldfields, 112. Robinson Gold, 201. Simmer et Jack, 78. Mozambique, 53. Randfontein, 40.75. Chartered, 74. Verreilles Mulatière, 695. Pompes funèbres, 827.50. Paris Pomp., 42. Voiga-Vichera lib. 700. non lib. 705. Ponomareff, 628.50. Paris Ponomareff, 105. Construction méca. anc. 925 1/10 Const. 725 Pechénye nouv. 680. Cleveland, 477.50. Sociétés de Lyon, 428.50. Tagnon, 124. Tram. Cherbourg, 150. Tram. Lyon, 42. Tram. Limoges, 732.50. Tram. Caluire, 1100. Tram. d'Ecilly nouv. 690. ancien, 700. Tram. de Toulouse, 491. Tram. Roanne, 532. Tram. de Neuville, 1100. Ouest électr. 534. Tram. de Saint-Etienne, 400. Horme, 80. Tram. de Saint-Paul, 485. Portier, 511. Tramways de Besançon, 487. Patis Kama, 40. Tramways de Versailles, 455. Béréstow, 425. Tram. de Grenoble, 571. Déménagement, 480. Tramways d'Oran, 600. Tram. de Vols, 420. Etablissements Casati, 810. Haut Voige, 545. Cables Berthoud, 930. Cape Copper, 135. Donetz, 1080. Tram. d'Alx, 68. Ceramo, 900. Part Céramo, 1890. Ph. La Capelle, 99. Soc. Ind. du Caucase, 1260. Boule, 1425. Sociétés de Lyon, 428.50. Tram. de Lyon, 2100. Manufactures de Champagne, 100. Anasaha, 25.50. Ateliers franco-russes, 137. Bar américain, 118. Tram. d'Avignon, 505. Alpines, 330. Banque prime, 630, 638.50. Photographie, 463.50. Ph. Gouy, 600. Agence Poirrier, 450. Sibéa, 50. Dombowaia, 1535.30. Rochet Schneider, 570.

OBIGATIONS
Bons à lots de l'Exp. de 1889, 47.75. Bons de l'Exp. de 1889, 7.75. Méridionaux, 321.50. Masekwa, 492. St-Denis, 470. Saux Barcelone 4/0, 487. Tracton, 465.40. Prokhoroff, 512. Potentodoff, 467. Donetz 512. Mines de Communay, 309. Union 414. Oblig. 483.50. Les tures, 105.60. Pechénye, 505. Stearinerie de Lyon, 610. Monaco, 307. Fond. Laminotti et tréfil. br. entv. Lazare Weiller et Cie, 4/0, 480.

CHANGE
Barcelone, 48.50. Rome 105.92. Lisbonne 52.75. Buenos-Ayres, 164.60. Cheques sur Londres, 25.27 1/2. — Argent en barres : Londres 45 p. 11-18. Paris, 870, 976.

TIRAGES FINANCIERS
Ville de Paris 1894
Le numéro 196.128 gagne 100,000 francs. Le numéro 370.912 gagne 20,000 fr. Les numéros 393.726 et 85.248 gagnent chacun 10,000 fr.

Les trois numéros suivants gagnent chacun 2,500 fr. 23.343 214.766 364.247

Les 14 numéros suivants gagnent chacun 1000 francs. 254 428.842 238.810 73.444 386 423 415 341 317 377 133 251 139 376.650 426.944 58.275 149.885 180.985

Crédit Foncier de France — Obligations communales 1891
Le numéro 80.194 gagne 100,000 francs. Le numéro 16.696 gagne 10,000 fr. Le numéro 538 gagne 5,000 fr. Les vingt numéros suivants gagnent chacun 1000 fr. :

614.152 405.627 511.920 817.348 16.499 463.622 898.352 18.733 304.575 610.208 614.224 992.317 81.148 556.759 696.553 428.493 96.339 822.384 344.416 588.022

Crédit Foncier de France — Obligations Foncières 1879
Le numéro 453.484 gagne 100,000 francs. Le numéro 856.510 gagne 25,000 fr. Les six numéros suivants gagnent chacun 5000 fr. :

653.899 750.820 139.007 105.899 454.157 154.140 Les 45 numéros suivants gagnent chacun 1000 fr. :

367 358 966.413 761.818 471.315 990.582 647.067 562.779 533.705 583.884 780.504 245.887 402.923 48.440 291.820 644.919 644.946 859.787 398.812 627.883 839.091 844.325 141.235 852.485 617.096 795.470 404.998 766.807 392.591 681.689 952.951 490.376 115.692 397.547 878.750 565.640 30.307 857.143 136.196 105.640 615.652 239.782 98.516 466.634 172.623 711.835

Crédit Foncier de France — Obligations Foncières 1880
Le numéro 224.106 gagne 100,000 fr. Le numéro 634.005 gagne 25,000 fr. Les six numéros suivants gagnent chacun 5000 fr. :

408.895 183.450 337.204 446.707 450.891 694.450 Les 45 numéros suivants gagnent chacun 1000 francs. :

821.090 546.082 94.338 183.515 21.200 7.344 129.913 460.315 269.559 18.637 973.517 167.856 112.620 833.419 645.166 310.957 107.137 199.023 778.666 2.141 544.759 644.785 31.736 929.758 827.429 460.070 82.922 952.018 908.993 77.355 1+ 104 455.486 671.537 689.044 30.307 857.143 136.196 105.640 615.652 213.133 92.437 2+ 388 238.685 998.307

Retour de Son Eminence

Son Eminence Mgr Coullié est arrivé hier à Lyon par le rapide de 2 heures 30. Son Eminence s'était arrêtée à Nice dimanche et avait passé une partie de la journée de lundi à Marseille. Mgr Coullié qui voyageait en compagnie de Mgr Bonnardet, vicaire général, a été reçu à la gare de Perrache par MM. Vindry, Déchelette et Dedoué, vicaires généraux, M. Fozat, curé de Sainte-Blandine, et M. le chanoine Vignon, son secrétaire particulier.

Mgr Coullié ne paraissait pas être fatigué de son long voyage. Il s'est rendu immédiatement en voiture à l'archevêché où le chapitre primatial l'attendait dans le grand salon.

M. le chanoine Ollagnier, doyen du chapitre, a prié Son Eminence en termes émus, l'assurant du profond respect et de l'attachement de MM. les chanoines. Son Eminence a répondu sur quelques mots et a regagné immédiatement le clergé lyonnais.

MM. les curés des paroisses, quelques-uns assistés de leurs vicaires, MM. les supérieurs des établissements religieux et les aumôniers des communautés religieuses.

M. l'abbé Chabannes, curé de St Poly-carpe remplace M. le curé de St-François, doyen du clergé de notre ville, retenu à presbytère par la maladie, a pris la parole au nom du clergé. Il a rappelé à Son Eminence que tous ses prêtres et tous les fidèles l'avaient suivi de cœur dans la Ville Eternelle, qu'ils avaient été heureux d'apprendre qu'il accueilli bienveillant le Souverain Pontife avait fait à leur

demandé à pénétrer dans le sanctuaire ma-

Chronique Électorale

LYON
Ça y est : M. Dequaire, l'éternel black-

Chronique Locale

LE CALENDRIER. — Mercredi 6 avril

Néologie. — A la dernière heure on

Les plaques commémoratives. — L'Union

Les travaux du canal de Jonage. — La

Revue internationale de musique. — On

Le feu. — Vers minuit, un incendie a

Accident. — Vers midi, un nommé Joseph

Revue internationale de musique. — On

Le feu. — Vers minuit, un incendie a

Accident. — Vers midi, un nommé Joseph

Revue internationale de musique. — On

Le feu. — Vers minuit, un incendie a

Accident. — Vers midi, un nommé Joseph

Revue internationale de musique. — On

Le feu. — Vers minuit, un incendie a

Accident. — Vers midi, un nommé Joseph

Revue internationale de musique. — On

Le feu. — Vers minuit, un incendie a

Accident. — Vers midi, un nommé Joseph

Revue internationale de musique. — On

Le feu. — Vers minuit, un incendie a

Accident. — Vers midi, un nommé Joseph

Revue internationale de musique. — On

Le feu. — Vers minuit, un incendie a

Accident. — Vers midi, un nommé Joseph

Ca été pour tous une constatation reconfor-

Union des chambres syndicales lyonnaises.

Président : M. Auguste Chabrières ; Vice-

Salle des dépêches, 16, rue Confart.

La catastrophe du Péage-de-Roussillon.

Arrestations. — Joseph Charley, 41 ans,

Collision. — A huit heures du matin, une

Emission de fausse monnaie. — M. le

Mort subite. — A trois heures après-midi,

Accident. — Vers midi, un nommé Joseph

Le feu. — Vers minuit, un incendie a

Revue internationale de musique. — On

Le feu. — Vers minuit, un incendie a

Accident. — Vers midi, un nommé Joseph

Revue internationale de musique. — On

Le feu. — Vers minuit, un incendie a

Accident. — Vers midi, un nommé Joseph

Revue internationale de musique. — On

Le feu. — Vers minuit, un incendie a

Accident. — Vers midi, un nommé Joseph

Revue internationale de musique. — On

Le feu. — Vers minuit, un incendie a

Accident. — Vers midi, un nommé Joseph

Revue internationale de musique. — On

Le feu. — Vers minuit, un incendie a

Accident. — Vers midi, un nommé Joseph

Revue internationale de musique. — On

Le feu. — Vers minuit, un incendie a

Accident. — Vers midi, un nommé Joseph

Revue internationale de musique. — On

Le feu. — Vers minuit, un incendie a

Accident. — Vers midi, un nommé Joseph

Revue internationale de musique. — On

Le docteur Clignet, prévenu aussitôt, n'a pu

RHONE

Neuville sur-Saône. — Arrestation. —

Tarare. — Chambre de commerce. —

Laonans. — Un nainre meurtier. —

Givors. — Concours de boules. —

Villorfranche. — Grève. —

Druse accidents. — Lundi soir, un cheval

Mort subite. — A trois heures après-midi,

Accident. — Vers midi, un nommé Joseph

Le feu. — Vers minuit, un incendie a

Revue internationale de musique. — On

Le feu. — Vers minuit, un incendie a

Accident. — Vers midi, un nommé Joseph

Revue internationale de musique. — On

Le feu. — Vers minuit, un incendie a

Accident. — Vers midi, un nommé Joseph

Revue internationale de musique. — On

Le feu. — Vers minuit, un incendie a

Accident. — Vers midi, un nommé Joseph

Revue internationale de musique. — On

Le feu. — Vers minuit, un incendie a

Accident. — Vers midi, un nommé Joseph

Revue internationale de musique. — On

Le feu. — Vers minuit, un incendie a

Accident. — Vers midi, un nommé Joseph

Revue internationale de musique. — On

Le feu. — Vers minuit, un incendie a

Accident. — Vers midi, un nommé Joseph

Revue internationale de musique. — On

Le feu. — Vers minuit, un incendie a

Accident. — Vers midi, un nommé Joseph

Revue internationale de musique. — On

voit, de prêter son concours à M. Labori

EN EXTREME-ORIENT

London. — A la Chambre des commu-

La médiation du Pape

Rome. — Des nouvelles surs portent

Rome. — Une dépêche de Madrid con-

Lord Charlie Berosford dit que l'occupa-

Le Conflit hispano-américain

La médiation du Pape

Rome. — Des nouvelles surs portent

Rome. — Une dépêche de Madrid con-

Lord Charlie Berosford dit que l'occupa-

Le Conflit hispano-américain

La médiation du Pape

Rome. — Des nouvelles surs portent

Rome. — Une dépêche de Madrid con-

Lord Charlie Berosford dit que l'occupa-

Le Conflit hispano-américain

La médiation du Pape

Rome. — Des nouvelles surs portent

Rome. — Une dépêche de Madrid con-

Lord Charlie Berosford dit que l'occupa-

Le Conflit hispano-américain

La médiation du Pape

Rome. — Des nouvelles surs portent

Rome. — Une dépêche de Madrid con-

Lord Charlie Berosford dit que l'occupa-

Le Conflit hispano-américain

La médiation du Pape

Rome. — Des nouvelles surs portent

Rome. — Une dépêche de Madrid con-

Lord Charlie Berosford dit que l'occupa-

Le Conflit hispano-américain

était le seul qui faisait la traversée de

Aggravation de la situation

Washington. — Les membres de la

Le consul général à La Havane télégra-

Madrid. — L'impression intime des cer-

La neutralité italienne

Rome. — Le gouvernement italien, con-

La Presse étrangère

Vienne. — Le Fremdenblatt, à propos

DERNIERES NOUVELLES

London. — Lord Gladstone a passé une

Vienne. — Le prince Ostrotoni a été tué

Alger. — M. Pradelle, maire de Mustapha

La foule massée sur les boulevards a salué

LES JOURNAUX DE CE MATIN

Extraits téléphonés des Journaux

L'AUTORITE

L'ARRÊT de la Cour de cassation ayant

Si on ne le repousse pas vigoureusement,

LE RADICAL

De Madrid. — L'embarras du pauvre Méline

Tout jugement rendu est un bon jugement,

FIN DES DEPÊCHES DE NUIT

ÉTAT CIVIL DE LYON

FUNÉRAILLES DU 6 AVRIL

Premier arrondissement. — Veuve Gouta-

Deuxième arrondissement. — Marius Les-

Troisième arrondissement. — Jean Lebigot,

Quatrième arrondissement. — Etienne Gi-

Cinquième arrondissement. — Claude Ro-

Sixième arrondissement. — Veuve de la

Septième arrondissement. — Veuve de la

Huitième arrondissement. — Veuve de la

Sixième arrondissement. — Veuve de la

Spectacles & Concerts

GRAND THÉÂTRE. — Clôture.

THÉÂTRE DES CÉLÉSTINS. — Aujourd'hui,

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS, place Belle-

CIRQUE RANCY, Avenue de Saxe. — Tous les

CIRQUE RODOPIE-GUILLAUME, cours du Midi

MUSIQUE MILITAIRE. — Tous les jours, de 8 h

TOUR METALLIQUE DE FOURVIERE. — Tous

BIBLIOGRAPHIE

Le Courrier de la Presse. — Au moment

MARCHÉ DE LA MARTINIÈRE

Lyons, le 5 avril 1898.

Bœufs amenés... 1426 | Vendeus... 800

CHAPELLERIE POPULAIRE

Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

1.45 3.60

Pour Dames et Fillettes

1.45 1.95

2.45

3.60 4.80

CÉRÉALINE GIRAUD

L'ALIMENT le plus digestif pour les jeunes

Un jeune homme

d'excellent famille, âgé d'une trentaine

REMEDE MERVEILLEUX

LIQUEUR AGRÉABLE

ÉLIXIR GAULOIS

AGENCE DE PLACEMENT

3, RUE DU PLATRE 3

LYON-TERRAUX

Le Gérant : G. TOURNIER.

Imprimerie de la France Libre

Gorgeansac par Paul HAREL

Jamais narines de distillateur ne vibrèrent sur un fumet plus aristocratique. — Toute la Côte-d'Or est là-dedans, murmura Gorgeansac.

— D'où tenez-vous ce café, dont l'arôme est inimaginable? — D'un ami, planteur à la Guadeloupe. — Et ce Calvados, d'une note si franche?

une valse d'Alexandre de Bertha, un morceau mélancolique, d'un rythme déconcertant. Le poète aimait cette musique, il en goûtait la maîtrise ardente.

Un vent pluvieux soufflait aux fenêtres du salon où Gorgeansac, mollement assis près du feu, lisait à sa niche le compte-rendu d'un grand mariage parisien.

On ne commet pas d'imprudences pareilles. — Qu'est-ce qu'il a fait? demanda la jeune fille anxieuse.

houlle ou de charbon que sur mon pouce. C'est l'histoire de Du Préau. Filé maintenant, disparu, englouti. Voilà, tu es renseignée.

A L'ESPERANCE Le mieux assorti et vendant le meilleur marché ARTICLES DE LUXE & FANTAISIE 24, Rue Victor-Hugo, 24

Cycles CLEMENT SEULE AGENCE REGIONALE 99, rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

HOTELS VOYAGEURS 17, place Carnot, 17 (près la gare de Perrache)

EAU D'ARQUEBUSE De l'Hermitage des Frères Maristes LIQUEUR DE L'HERMITAGE HYGIENIQUE, STOMACHIQUE & STIMULANTE

A LOUER Magasins & Entrepôts 21, Quai Saint-Vincent, 21 S'adresser au Concertage.

Emplâtre de la Providence Pour la Guérison des RHUMATISMES, NEURALGIES, APPRESSIONS, DOULEURS

M. Verday 71, Cours Lafayette, Lyon

FRANCE LIBRE A LYON Dans les Etablissements suivants: Grand Hôtel de Russie, rue Gasparin.

A CEDER Soteris. Maison tr. import. tenu 35 a. p. vendeur. 300.000 f. d'aff. p. a. à condit. avantag.

PROPRIETES - CHATEAUX Villas, vignobles dans tout le Sud-Est de la France

AUX 4 BLASONS MALVAAL Gros et détail

Toile Souveraine JULIE GIRARDOT J. DAMON, Pharmacien 50 ans de succès contre Douleurs Plaies & Blessures

PROCÉDÉ BREVETÉ S. G. D. G. Contre l'Humidité & le Salpêtre Assainissement des appartements, sous sols, caves, parquets

HOTEL DE ROME & DE BELLECOUR 4, rue du Peyrat, 4 Maison recommandée aux Familles

RECHERCHES Renseignements confidentiels. — Enquêtes Missions France et Etrangère.

MAUX DE TÊTE L'EAU SOVERAINE Fabrique spéciale d'Escaliers de tous systèmes R. LERTHE A Sainte-Foy-l-Lyon (Rhône)

LA JUSTICE SOCIALE Hebdomadaire DIRECTEUR: L'Abbé NAUDET

LA JUSTICE SOCIALE EST UN JOURNAL Nettement républicain — au point de vue politique.

DECLARATION Mise en tête de tous les numéros de la Justice sociale Le directeur et les rédacteurs de la Justice sociale déclarent soumettre humblement toutes les assertions, théories ou doctrines

BULLETIN D'ABONNEMENT Je soussigné Demeurant à rue n° Par département de Déclare m'abonner à la Justice Sociale pour (1) Ci-joint le prix (2)

PAPIER SATIN POUR CIGARETTES Le Meilleur Papier de France Cahier gommé très pratique pour faire d'avance ou au moment des Cigarettes qui ne se déroulent jamais

BOURSE DE PARIS du 5 Avril Table with columns for various stocks and bonds, including France, Egypte, Italie, etc.

BOURSE DE LYON du 5 Avril Table with columns for various stocks and bonds, including France, Belgique, Espagne, etc.